



La déficience visuelle

La déficience visuelle peut aller d'une faible perte visuelle à la cécité totale. Certains élèves ont des taches aveugles ou encore, un rétrécissement concentrique du champ de vision; d'autres sont parfois affectés par des facteurs comme la luminosité, l'émotion ou la fatigue. Les spécialistes peuvent déterminer l'importance et les effets de la déficience visuelle. Puisqu'il est difficile de détecter un changement subtil dans la vision, les élèves peuvent ne pas être conscients de ces changements. Les enseignants ont besoin de comprendre la nature de la déficience et la façon dont elle influence le rendement scolaire de l'élève pour être en mesure de mieux répondre à leurs besoins.

Quatre-vingt pour cent de l'apprentissage se fait visuellement. Les habiletés sociales, entre autres, sont acquises par le modelage. Au moyen de conversations et d'explications, aider les élèves atteints de déficience visuelle à comprendre ce qu'ils ne peuvent pas voir aisément. Encourager ces élèves à être curieux et à explorer en recourant aux sens du toucher, de l'ouïe, de l'odorat et du goût.

Comment reconnaître l'élève atteint de déficience visuelle

Les symptômes comprennent :

- un œil qui a tendance à s'écarter, des traces de sang dans les yeux et des larmolements;
- un visage qui se déforme, louche de manière anormale;

- une préférence pour voir les choses de loin ou de très près;
- un raidissement en regardant des objets de loin ou de près ou lorsqu'il fait une présentation en classe;
- des maux de tête, des nausées ou des étourdissements;
- une maladresse inhabituelle, une mauvaise coordination oculo-manuelle pour son âge;
- son livre près de son visage ou en angle lorsqu'il lit;
- un clignotement ou une oscillation fréquente des yeux;
- les objets sont flous et il s'en plaint;
- une sensibilité aux divers degrés d'intensité de la lumière;
- la fermeture ou le recouvrement d'un œil;
- une écriture négligée, en forme d'araignée;
- l'omission de mots et relecture;
- une confusion des mots et des lettres qui se ressemblent en orthographiant ou en épellant (par exemple, les **a**, **o** et **e**);
- une irritabilité lors d'un travail intellectuel ou d'un travail qui demande beaucoup de concentration;
- un détournement constant des yeux de son travail;
- une prononciation des mots tout haut ou une lecture labiale.

La gestion de la classe

- Si vous croyez qu'un élève est atteint de déficience visuelle, communiquer avec ses parents pour qu'ils lui fassent subir un examen de la vue. S'il a effectivement une déficience visuelle, planifier vos stratégies d'enseignement et de gestion de la classe en conséquence. Contacter les parents, expliquer vos stratégies et partager vos idées sur ce qui semble donner de bons résultats et des situations qui posent

plus de problèmes. Ensemble, avec l'aide des spécialistes de la vue, planifier l'orientation de l'élève et ses déplacements dans la classe et dans l'école.

- Dans la mesure du possible, avoir recours à des exemples concrets pour expliquer les diverses notions que vous enseignez. Par exemple, donner à l'élève aveugle une boîte pour manipuler et expliquer le concept d'une pièce, le plancher, le plafond et les murs. Utiliser des diagrammes tactiles. L'élève devrait participer à toutes les activités, sauf celles interdites par un médecin ou celles qui représentent des inquiétudes pour la sécurité de l'élève.
- Encourager l'élève atteint de déficience visuelle à répondre aux questions concernant sa déficience ou aux appareils adaptés dont il se sert. Ne pas répondre aux questions pour lui.
- Lui donner plus de temps pour faire ses examens et ses devoirs (généralement une fois et demie plus de temps).
- Demander aux personnes qui parlent de s'identifier pour aider l'élève à ne pas confondre la voix des interlocuteurs.
- Expliquer aux élèves de la classe ce qu'est la déficience visuelle et suggérer des façons de montrer du soutien et de l'encouragement. Recourir au système d'apprentissage par jumelage. Avoir des élèves responsables pour copier les notes de l'élève, lui servir de guide, lui lire de brefs passages, interpréter les films et l'aider à faire les exercices d'évacuation en cas d'incendie. Demander à quelqu'un de faire les lectures aux élèves atteints de déficience visuelle directement ou sur enregistrement.
- Ne pas hésiter à utiliser des mots comme «voir» ou «regarder»; ils font partie du vocabulaire de tous.
- Montrer aux élèves, en troisième ou quatrième année, surtout à ceux dont l'écriture est négligée, le bon doigté pour taper à la machine.
- Lire tout haut ce qui est écrit au tableau, sur les transparents ou les tableaux à feuilles mobiles. Un

transparent jaune placé sur une page imprimée permet de réduire les reflets et d'accroître le contraste de la luminosité. Éviter de vous servir de craies de couleurs pastel, d'écrire sur des surfaces trop brillantes et de distribuer des copies qui sont difficilement lisibles. Utiliser des livres à gros caractères d'imprimerie et du matériel en braille. Encourager l'élève à se placer le plus près possible du matériel de lecture (aussi près qu'il le veut).

- The Alberta Education Materials Resource Centre pour la déficience visuelle (MRC) produit et prête du matériel grand format, en braille et des cassettes audio. Ils achètent et prêtent aussi de l'équipement et des trousseaux spécialisés.

Ressources

Voici quelques suggestions pour vous aider dans votre quête d'information sur le sujet :

- Institut Nazareth et Louis-Braille
1111, rue Saint-Charles Ouest
Longueuil, QC J4K 5G4
Tél. : (514) 463-1710
Télééc. : (514) 463-0243
(services et documents en français)
- Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels
3700, rue Berri, bureau 448
Montréal, QC H2L 4G9
Tél. : (514) 849-8729
Télééc. : (514) 849-3002
(services et documents en français)
- L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), ou (CNIB) en anglais
12010, avenue Jasper
Edmonton, AB T5K 0P3
Tél. : (403) 488-4871
(services et documents bilingues)
- Votre centre local de santé publique (Health Unit) et votre médecin.

Pour d'autres ressources, consulter le dépliant anglais, *Awareness Series, Visual Impairments, Special Education Branch*, Alberta Education.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec la Direction de l'éducation française, Tél. : 427-2940, Télééc. : 422-1947
Adresse électronique : DEF@edc.gov.ab.ca
(À l'extérieur d'Edmonton, composer le 310-0000 pour être relié sans frais.)

Remarque : Dans ce dépliant, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Direction de l'éducation française - 1997



Renseignons-nous
sur

la Déficience
visuelle

Direction de
l'éducation
française

Language
Services
Branch

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation

Série Sensibilisation